



## **LISTE DES DOCUMENTS POUR VOTRE INSCRIPTION**

### ⇒ **Pour justifier de votre identité**

- Une « Ephoto » avec signature numérique
- Votre pièce d'identité en cours de validité (carte, passeport, titre de séjour)
- Convocation JDC (de 17 ans à 25 ans)
- ASSR 2 (Si moins de 21 ans)

### ⇒ **Pour votre dossier**

- Mandat (fourni par l'auto-école)
- Une adresse mail
- 2 enveloppes à fenêtre timbrées à 20 grs
- 1 enveloppe A5 timbrée à 50 grs
- Votre permis de conduire (**si vous êtes titulaire d'un permis (y compris AM)**)
- Avis médical (si nécessaire) obligatoire pour une suspension/annulation de permis
- Attestation écrite de l'assurance (AAC & CS uniquement)

### ⇒ **Pour justifier de votre domicile**

- Pour les personnes disposant d'une adresse personnelle :
  - Un avis d'imposition ou de non-imposition, une quittance de loyer non manuscrite, ou une facture de moins de 6 mois (EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, internet...)
- Pour les personnes hébergées et les mineurs :
  - Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée de l'hébergé et de l'hébergeant certifiant l'hébergement
  - La pièce d'identité recto verso de l'hébergeant figurant sur le justificatif
  - Un justificatif de domicile de l'hébergeant (Facture de moins de 6 mois, avis d'imposition ou de non-imposition le plus récent)
- Preuve de la résidence normale en France :
  - Pour les ressortissants étrangers, titulaires d'un titre de séjour français ou d'un visa long séjour valant titre de séjour d'une durée de validité d'au moins 185 jours, la résidence normale en France est présumée
  - Pour les ressortissants étrangers dispensés d'un titre de séjour ou d'un visa long séjour valant titre de séjour pour entrer et s'établir en France, la preuve de la résidence normale peut être établie au moyen de tout document suffisamment probant et présentant des garanties d'authenticité, mettant en évidence leurs attaches personnelles ou professionnelles en France ainsi que la durée de leur séjour qui ne peut être inférieure à 185 jours